

FICHE D'ADHÉSION AU CLUB

Aquaplongée loisirs

30 Rue Pablo PICASSO 69330 MEYZIEU

Tél. 06 20 55 52 88

E-mail : contact@aquaplongee.com

Site internet : www.aquaplongee.com

.....ADHÉRENT

Montant :

Règlement (chèque) : () () ()

Espèces : ()

Assurance : ()

Mineur Autorisation parentale : ()

	0	1	2	3 ou +
Niveau : ()	()	()	()	()
Photos :				()
Enveloppes :				()
Certificat médical :				()

SAISON 2011 / 2012

M. / Mme / Mlle

(barrer mentions inutiles)

(nom **marital** en lettres capitales)

Prénom

--	--	--	--	--	--

--	--

Date de naissance

Département

lieu de naissance (mention obligatoire)

Adresse :

Ville :

Profession :

Tél. prof. :

Tél. dom. :

Portable :

E-mail :

Groupe sanguin :

Allergie à l'aspirine : oui / non**Autres allergies** :**Je suis mineur** : je fournis l'autorisation parentale obligatoire (voir au verso).

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Tél. :

DIPLÔME DE PLONGÉE : Aucun / Niveau 1 / Niveau 2 / Niveau 3 / Niveau 4 / Niveau 5 / MF 1

BREVET PRÉPARÉ :

Nombre de plongées (environ) :

Date et lieu de la dernière plongée :

Tarifs 2011/2012 valables pour les nouveaux adhérents

Cotisation annuelle individuelle :

223 euros *

Cotisation annuelle "couple" :

400 euros *

Cotisation annuelle "enfant" +de 12 ans :

180 euros * (moins de 16 ans)

Comprenant :

- le Droit d'entrée au Club (23 euros),
- la cotisation annuelle au Club,
- la licence F.F.E.S.S.M.,
- l'accès à la piscine,
- pour les prépas N 1 : la carte C.M.A.S.

* Hors assurance complémentaire

Possibilité de souscrire une Assurance individuelle Accident et Assistance complémentaire*(Dont les tarifs et conditions de garantie figurent sur la feuille ci-jointe)*

- () Sans assurance complémentaire
- () Assurance loisir 1 base : 17 euros
- () Assurance loisir 1 top : 34 euros
- () Assurance loisir 2 base : 28 euros
- () Assurance loisir 2 top : 45 euros
- () Assurance loisir 3 base : 49 euros
- () Assurance loisir 3 top : 75 euros

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement intérieur du Club Aquaplongée loisirs et de la fiche sur les Dispositions relatives aux matériels prêtés par le Club lors des sorties (voir la feuille ci-jointe).

Je reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire une assurance individuelle Accident et Assistance complémentaire.

Je joins à ma demande d'adhésion dûment complétée et signée :

() 1 photocopie du certificat médical (délivré par un médecin reconnu par la F.F.E.S.S.M. sauf pour 1ere licence).

() 3 photos d'identité (avec votre nom écrit au dos),

() 3 enveloppes timbrées à mes nom et adresse,

() 1 (À 2) chèque(s) de règlement (selon la formule choisie) **à l'ordre d'Aquaplongée Loisirs**. Possibilité de régler sur trois mois jusqu'à fin décembre.

J'ai bien noté que la licence F.F.E.S.S.M. me sera délivrée sur présentation du certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine, délivré par un médecin reconnu par la F.F.E.S.S.M.

J'accepte que mes coordonnées figurent dans l'annuaire du club :

() OUI

() NON

À Lyon, le

Signature

**AUTORISATION PARENTALE
POUR LES MINEURS (MOINS DE 18 ANS)**

** Rayer les mentions inutiles*

Je soussigné(e),

NOM

Prénom

Père, Mère ou Tuteur*, autorise mon enfant,

NOM

Prénom

Né (e) le à s'inscrire au club Aquaplongée loisirs et à pratiquer les activités proposées et **AUTORISE** les responsables à prendre toutes les mesures médicales d'urgence qu'imposerait son état.

Lyon, le

Signature

D. COLPAERT 30 rue Pablo PICASSO 69330 MEYZIEU Tél. 06 20 55 52 88

LOCATION DE MATERIEL

DISPOSITIONS RELATIVES AUX MATÉRIELS LOUÉS PAR LES ADHÉRENTS DU CLUB "AQUAPLONGÉE LOISIRS" LORS DES SORTIES

À l'occasion des sorties en milieu naturel, certains matériels sont mis à la disposition par le Club en fonction :

- du niveau de l'élève,
- de la préparation d'un Brevet.

Le matériel sera rendu **rincé, séché et propre**, le mardi suivant la sortie.

Le matériel prêté est sous l'entière responsabilité de l'emprunteur. En cas de perte, de vol, de casse ou de mauvais entretien, une indemnité sera demandée.

CONDITIONS ET TARIFS PRÉFÉRENTIELS AUX ADHÉRENTS DU CLUB "AQUAPLONGÉE LOISIRS"

Valables pour tous niveaux confondus

- la location d'un bloc : 5 euros / jour,
- la location du détendeur : simple 3 euros / jour, compensé 5 euros/jours
- la location d'une stab : 5 euros / jour,
- la location de vêtements : 8 euros / jour.

**RAPPEL IMPORTANT POUR LES ADHERENTS DU CLUB
CONCERNANT LES SORTIES PLONGEE**

Valable pour tous niveaux confondus

À chaque sortie "plongée", pensez à emmener **impérativement** avec vous :

- votre licence de l'année en cours,
- un certificat médical en cours de validité,
- le carnet de plongée

Tarifs 2011/2012 valables pour les membres déjà adhérents

Cotisation annuelle individuelle : 200 euros *
Cotisation annuelle "couple" : 360 euros *
Cotisation annuelle "enfant" : 160 euros * (moins de 16 ans)

Comprenant : - la cotisation annuelle au Club,
 - l'accès à la piscine.
 - la licence F.F.E.S.S.M.,

* Hors assurance complémentaire

Tarifs 2011/2012 valables pour les encadrants et les membres du bureau

Cotisation annuelle individuelle : 70 euros *

Comprenant : - la cotisation annuelle au Club,
 - la licence F.F.E.S.S.M.,
 - l'accès à la piscine.

* Hors assurance complémentaire

Tarifs et montants des options d'assurance individuelle "accident" et garanties d'assurance
Contrat du groupe N° 13 325 747 05 souscrit par la F.F.E.S.S.M. auprès d'AXA ASSURANCE
Exercice 2011/2012 valable du 16 septembre 2011 au 31 décembre 2012 dans le monde entier.